



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cotisations

Question écrite n° 47278

Texte de la question

M. Serge Janquin attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des mineurs de fond retraités de nationalité étrangère. Il lui soumet plus particulièrement le cas des mineurs d'origine polonaise. Certains d'entre eux sont repartis vivre dans leur pays d'origine à la fin de leur carrière professionnelle ; ils s'étonnent de voir la pension de vieillesse qu'ils perçoivent de la CANSSM soumise aux cotisations de maladie. Cela semble d'autant plus paradoxal que ces pensionnés ne sont pas affiliés au régime minier pour l'assurance maladie et ne bénéficient d'aucune prestation due à ce titre. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer comment cette situation est justifiée par les pouvoirs publics et s'il entend la modifier.

Données clés

Auteur : [M. Janquin Serge](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47278

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 205